

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/09/2024 - 137807 - 2016 B 14906 - 821 122 223 - 7TRACKS

**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

Greffe du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le :	
23 SEP. 2024	
Sous le N° :	
137 807.	

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice d'un montant de 3 085 euros, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- 3 085 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 32 195 euros.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 085 euros de la façon suivante :

- 3 085 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 32 195 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Adelphi Confiance


**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

=====

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

=====

Le soussigné, Monsieur Bernard FOCONE, président et actionnaire de la société « 7TRACKS » société par actions simplifiée, au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 14, rue Charles V PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 821 122 223, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/23, établi le présent rapport de gestion :

**ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET
DES RESULTATS DE L'EXERCICE**

Au cours de cet exercice, la société n'a pas réalisé de chiffres d'affaires mais après comptabilisation de 7 305 euros de production immobilisée et 7 322 euros d'autres produits, le total des produits d'exploitation s'élève à 14 627 euros, en baisse par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022 au cours duquel il s'élevait à 15 185 euros.

Le total des charges d'exploitation a lui aussi diminué, passant de 21 124 euros pour l'exercice 2022, à 11 542 euros pour l'exercice qui vient de s'écouler.

Lesdites charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- 9 928 euros d'autres charges externes,
- 78 euros d'impôts et taxes,
- 1 516 euros de dotations aux amortissements
- 20 euros d'autres charges,

Le résultat d'exploitation, égal au résultat de l'exercice, est donc bénéficiaire à hauteur de 3 085 euros.

PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2024

Nous espérons que l'exercice 2024 offrira de meilleurs résultats et que le chiffre d'affaires augmentera.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice d'un montant de 3 085 euros, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- 3 085 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 32 195 euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément à l'article 243bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

DEPENSES SOMPTUAIRES

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du code général des impôts.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

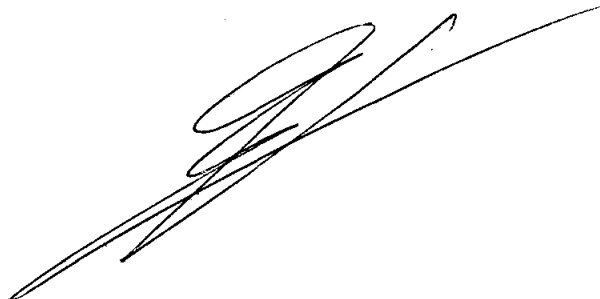
Il est rappelé qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est venue à la connaissance de la présidence.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes en vigueur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le Président
B. FOCONE



**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

=====

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES**

=====

L'an deux mil vingt quatre, le 28 juin à dix heures, au siège social,

Les actionnaires de la Société se sont réunis sur la convocation orale du Président.

L'assemblée est présidée par M. Bernard FOCONE, Président et actionnaire.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents, représentant la totalité du capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- Le rapport du Président ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Approbation des comptes et rapports.
- *Quitus* au Président.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Etat des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Puis la lecture est donnée du rapport du Président.

 PF

Enfin le Président déclare la discussion ouverte, personne ne demandant plus la parole, celui-ci met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 3 085 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate, conformément à l'article 223 *quater* du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 dudit code au cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte également, conformément à l'article 243 *bis* du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 085 euros de la façon suivante :

- 3 085 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 32 195 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires prend acte de l'absence de convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PF

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

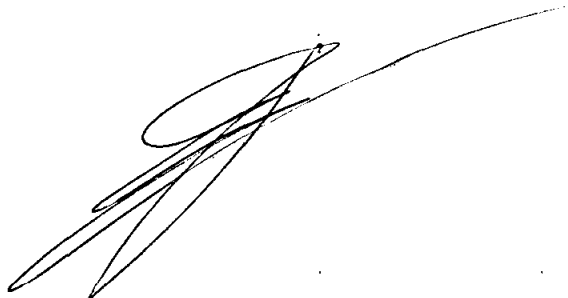
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

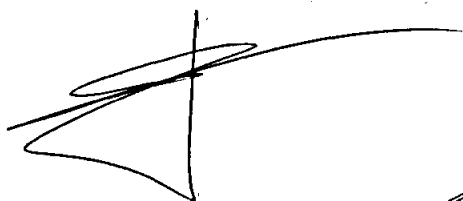
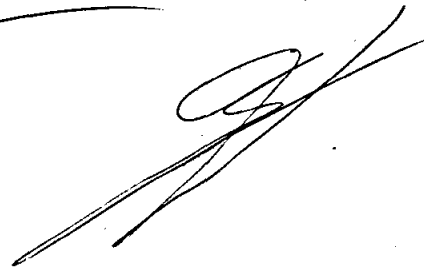
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires

Fait à Paris, le 28 juin 2024

Le Président
B. FOCONE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Les Actionnaires
P. FOCONE B. FOCONE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'P' followed by a horizontal stroke and a vertical line crossing it.A handwritten signature in black ink, showing a cursive 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise		7TRACKS SAS										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise		14 RUE CHARLES V 75004 PARIS																					
Numéro SIRET *		8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8										Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2					
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 2 2					
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																		
		Autres *	014	22 544	016	1 210	21 334	14 029															
	Immobilisations corporelles *		028	16 108	030	12 688	3 420	2 297															
	Immobilisations financières * (1)		040		042																		
	Total I (5)		044	38 652	048	13 898	24 754	16 326															
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																		
	Marchandises *		060		062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	562	070		562	430															
		Autres * (3)	072	2 979	074		2 979	2 674															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																		
	Disponibilités		084	8 743	086		8 743	15 865															
	Charges constatées d'avance *		092		094																		
	Total II		096	12 284	098		12 284	18 969															
	Total général (I+II)		110	50 936	112	13 898	37 038	35 295															
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			3 000	3 000																
	Ecart de réévaluation		124																				
	Réserve légale		126			300	300																
	Réserves réglementées*		130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																				
	Report à nouveau		134			29 110	35 049																
	Résultat de l'exercice		136			3 085	(5 938)																
	Subventions d'investissement		137																				
	Provisions réglementées		140																				
	Total I		142			35 495	32 410																
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154																				
	Emprunts et dettes assimilées		156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés		166			1 543	2 873																
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169																				
	Comptes courants d'associés		173				12																
	Autres dettes		175																				
	Produits constatés d'avance		174																				
	Total III		176			1 543	2 885																
	Total général (I + II + III)		180			37 038	35 295																
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 944															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-MOT.

Désignation de l'entreprise **7TRACKS SAS** Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise **14 RUE CHARLES V** **75004 PARIS**
Numéro SIRET * **8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8** Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	22 544 1 210		21 334 14 029	
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 108 12 688		3 420 2 297	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	38 652 13 898		24 754 16 326	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	Clients et comptes rattachés* 562		562 430	
	Autres * (3)	072	074	2 979		2 979 2 674	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	8 743		8 743 15 865	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	12 284		12 284 18 969	
	Total général (I+II)	110	112	50 936 13 898		37 038 35 295	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000		3 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		300		300	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		29 110		35 049	
	Résultat de l'exercice	136		3 085		(5 938)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		35 495		32 410	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		1 543		2 873	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169					
	Comptes courants d'associés	173				12	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		1 543		2 885	
	Total général (I + II + III)	180		37 038		35 295	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise 7TRACKS SAS

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
[3 1 1 2 2 0 2 3]Neant
Exercice N-1 clos le
[3 1 1 2 2 0 2 2]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224	7 305	14 029
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	7 322	1 157
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	14 627	15 185
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	9 928	17 930
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	78	244	78	75
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254	1 516	3 118
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	20	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	11 542	21 124
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 085	(5 938)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	3 085	(5 938)
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	3 085	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.nut)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44 séries)	986		Zone franche urbaine (44 séries A)	987		
	Remise d'entreprises en difficulté (44 séries)	981		Jeune entreprise innovante (44 séries A)	989		
	Divers, dont ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 séries)	986		Zones de restructuration de la déense (44 séries)	127		
	Remise d'entreprises en difficulté (44 séries)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		
	Divers, dont ZFANG (44 quaterdecies)	345		Crédence due au report en arrière du déficit	346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	3 085	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1.1 5.5	sont imputés sur le résultat :				360	3 085
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0	372

Désignation de l'entreprise : 7TRACKS SAS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	15 239	412	7 305	414		416	22 544	22 544
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 885	442	2 638	444		446	7 523	7 523
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	8 584	472		474		476	8 584	8 584
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	28 708	492	9 944	494		496	38 652	38 652
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	1 210	502		504		506	1 210	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 434	532	989	534		536	4 423	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	7 738	562	527	564		566	8 265	
TOTAL		570	12 382	572	1 516	574		576	13 898	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 7TRACKS SAS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	3 085
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033 D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	11 555
Déficits reportables			984	8 470
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	8 470

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 332
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 639
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : 7TRACKS SAS				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	
		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
				160	
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 149 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 7TRACKS SAS

ADRESSE (voie) 14 RUE CHARLES V CO/ABC LIV

CODE POSTAL 75004 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille FOCONE Prénom(s) PATRICE

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 070871 N° Département 93 Commune PANTIN Pays FR

Adresse : N° 15 Voie RUE PAVEE

Code postal 75004 Commune PARIS Pays France

Titre (2) M Nom de famille FOCONE Prénom(s) BERNARD

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 290441 N° Département 99 Commune ALGER Pays DZ

Adresse : N° 2A Voie SCHONBLICKSTRASSE

Code postal 86356 Commune NEUSÄSS Pays DEUTSCHLAND

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.